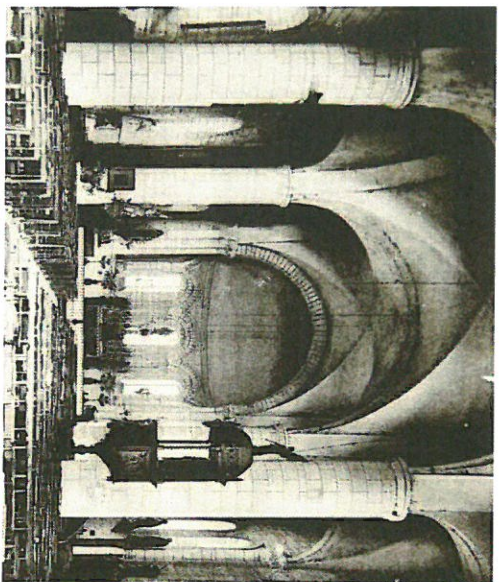


## BARBEZIEUX SAINT HILAIRE

### **PÉRIMÈTRE DE PROTECTION MODIFIÉ (PPM)**



Sur les abords de l'église de Saint-Mathias  
(ISMH 29-11-1948)

## SOMMAIRE

Introduction	p.
1- Présentation du monument	p.
a) La ville de Barbezieux Saint Hilaire, contexte socio-économique	p.
b) Contexte historique	p.
c) Les monuments historiques de la ville	p.
2 – L'église de Saint Mathias - Monument Historique	p.
a) Situation du monument	p.
b) Note historique sommaire	p.
c) Effet juridique du monument historique	p.
d) Description du monument historique	p.
3 – Les abords du monument historique	p.
a) Relief	p.
b) Végétation, paysage et environnement	p.
c) Environnement bâti	p.
d) Cosensibilité	p.
e) Caractère des lieux	p.
4- Le projet urbain : le Plan Local d'Urbanisme	p.
5 – Carte des perspectives majeures des abords de l'église	p.
6 – Justification du Périmètre de Protection Modifié	p.
7 – Le périmètre de protection modifié	p.
Bibliographie	p.

## Textes de référence sur la modification du périmètre de protection des immeubles classés ou inscrits

### Le code du Patrimoine

#### Article L621-30-1

• *Modifié par LOI n°2010-788 du 12 juillet 2010 - art. 240 - Abrogé par LOI n°2012-387 du 22 mars 2012 - art. 106*

« Est considéré, pour l'application du présent titre, comme étant situé dans le champ de visibilité d'un immeuble classé ou inscrit tout autre immeuble, nu ou bâti, visible du premier ou visible en même temps que lui et situé dans un périmètre de 500 mètres.

.../...

Le périmètre prévu au premier alinéa peut être modifié par l'autorité administrative, sur proposition de l'architecte des Bâtiments de France après accord de la commune ou des communes intéressées et enquête publique, de façon à désigner des ensembles d'immeubles bâtis ou non qui participent de l'environnement du monument pour en préserver le caractère ou contribuer à en améliorer la qualité.

.../...

Lorsque la modification du périmètre est réalisée à l'occasion de l'élaboration, de la modification ou de la révision d'un plan local d'urbanisme ou d'une carte communale, elle est soumise à enquête publique par le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent, en même temps que le plan local d'urbanisme ou la carte communale. L'approbation du plan ou de la carte emporte modification du périmètre.

Le tracé du périmètre prévu par le présent article est annexé au plan local d'urbanisme dans les conditions prévues à l'article L. 126-1 du code de l'urbanisme. Les enquêtes publiques conduites pour l'application du présent article sont réalisées conformément au chapitre III du titre II du livre Ier du code de l'environnement du code de l'environnement. »

### La loi Solidarité et Renouvellement Urbain

La loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000, relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU), prévoit dans son article 40, la possibilité de modifier le périmètre de protection des monuments historiques. L'ordonnance du 8 septembre 2005 permet de réaliser cette procédure à tout moment et pour l'ensemble des communes. Les dispositions suivantes sont désormais insérées à l'article L.621-30-1 du code du patrimoine :

« Le périmètre prévu (rayon de 500m autour du monument historique) peut être modifié par l'autorité administrative, sur proposition de l'architecte des Bâtiments de France après accord de la commune ou des communes intéressées et enquête publique, de façon à désigner des ensembles d'immeubles bâtis ou non qui participent de l'environnement du monument pour en préserver le caractère ou contribuer à en améliorer la qualité. »

Le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine fait état de l'inadéquation de certaines servitudes du monument historique (rayon de 500m) par rapport aux enjeux locaux. Ce nouvel instrument permet de réserver l'action de l'architecte des Bâtiments de France aux zones les plus sensibles, situées autour du monument protégé et en relation étroite avec celui-ci (visuelle, urbaine, historique)

## 1 – PRESENTATION DU MONUMENT

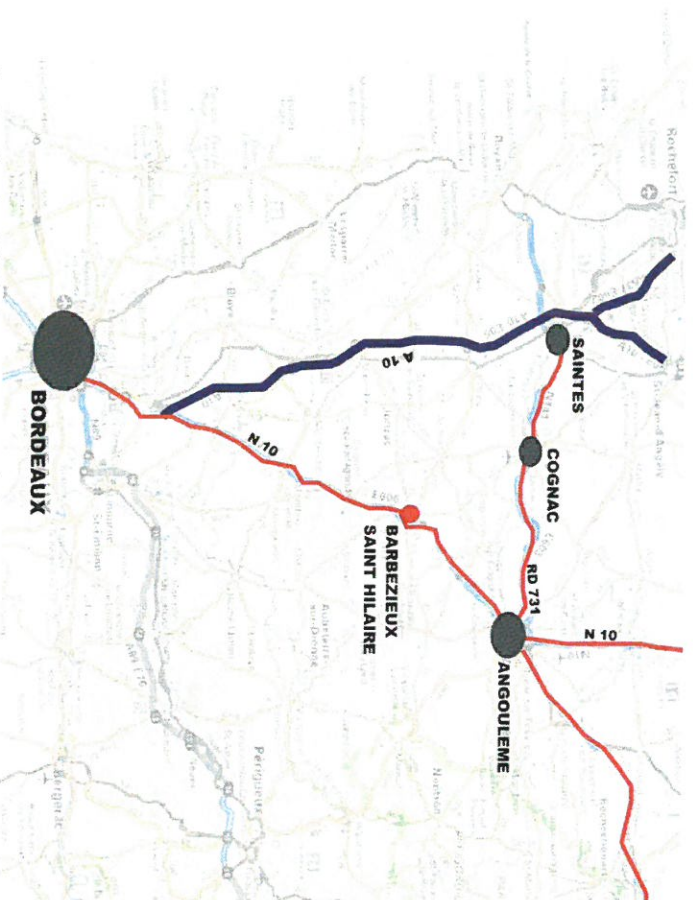
### a) La ville de Barbezieux-Saint-Hilaire, contexte socio-économique

La commune de Barbezieux-Saint-Hilaire est située dans le Sud-ouest du département de la Charente. Les principales villes les plus proches sont :

- o Cognac (33 km soit 36 mn),
- o Angoulême (34 km soit 40 mn),
- o Bordeaux (84 km soit 1h15).

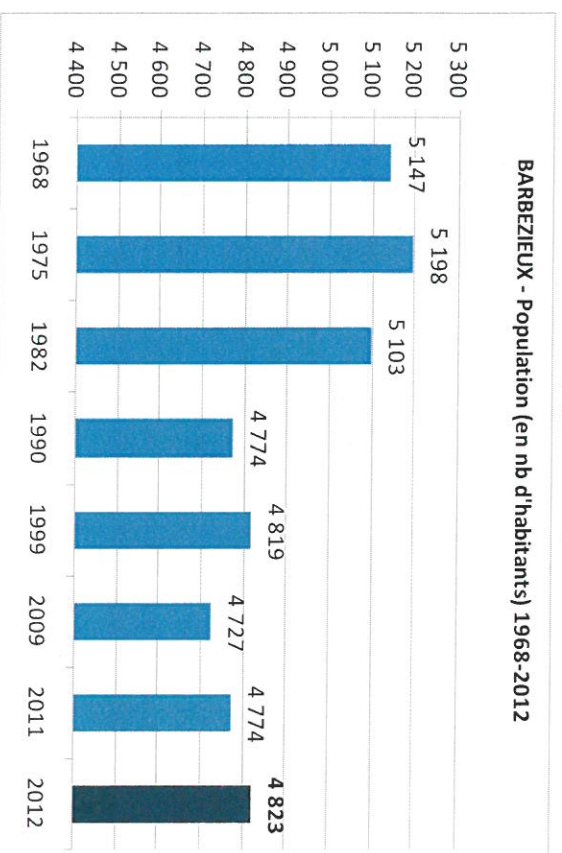
D'une superficie de 26.55 km<sup>2</sup>, le territoire communal est très étendu, limité au Nord par le Né et à l'Est par le Condéon.

#### Cartes de situation




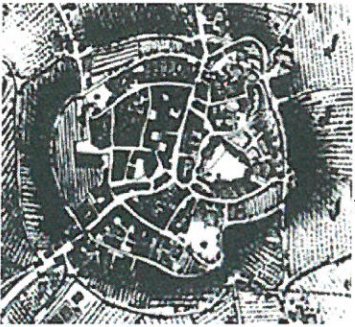


Au 1er janvier 2012, la communauté de communes du Blanzacais rejoint la communauté de communes des 38 sud Charente. Cette fusion crée une intercommunalité dont regroupant 4 cantons et un nombre de 46 communes, couvrant ainsi plus de 50% du territoire du pays Sud Charente.

### Evolution de la population depuis 1968



Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2009 - RP2011 exploitations principales – population légale 2012, publiée au 1<sup>er</sup> janvier 2015

b) Contexte historique

MOYEN AGE	ANCIEN REGIME	LE XIX e SIECLE	XX e SIECLE
<p><b>La naissance de Barbezieux ;</b> Une <u>structure bipolaire</u> :</p> <p>La formation du bourg castrol (autour du château) et du bourg monastique (autour du prieuré Notre Dame, actuelle église Saint-Mathias).</p> <p><b>Reconstitution de Barbezieux au XIème siècle</b></p>  <p><i>Source : Etude archéologique - 4B Sud Charente - projet de requalification de la place de Verdun.</i></p> <p><b>Éléments majeurs:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la création d'une muraille,</li> <li>- le tracé des chemins Bordeaux - Angoulême et Chalais - Cognac,</li> <li>- la construction d'une halle couverte.</li> </ul>	<p><b>1<sup>er</sup> période - des temps troubles :</b></p> <p>En 1652, pendant la Fronde, le château de Barbezieux est pris par l'armée royale.</p> <p>Les conflits entre catholiques et protestants marquent la ville dont les traces sont encore visibles (la rue Hunaud quartier sud de la ville fait référence aux huguenots). L'église Saint-Mathias profite de pierres issues de la démolition du temple protestant pour se conforter.</p> <p>1750, date du premier plan connu (plan de Trudaine).</p>  <p><b>2<sup>ème</sup> période - L'accroissement de la prospérité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une position stratégique : au centre d'une région agricole de qualité, (vignes et céréales).</li> <li>- Parallèlement, quelques activités de productions manufacturées (les tanneries et la fabrication des toiles).</li> </ul> <p>La ville devient un gros <b>bourg marchand</b> sous l'autorité d'un seigneur. En 1760, Barbezieux était devenue le <b>siège d'une nouvelle élection</b> comptant 125 paroisses, démembrées de celles de Saintes.</p> <p><b>Barbezieux petite capitale administrative.</b></p>	<p><b>Constitution de la morphologie actuelle et édification périurbaine :</b></p> <p>1800 : la création de larges <b>promenades</b> plantées à l'extérieur des remparts, confirme le nouveau statut urbain de la ville.</p>  <p><i>Extrait du cadastre Napoléonien de 1846</i></p> <p><b>Éléments majeurs :</b></p> <p>Période où se forme une grande partie des rues commerçantes que l'on connaît aujourd'hui et poursuite de la modernisation des infrastructures engagées au XVIIIème</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le <b>désenclavement du centre</b> ancien (amélioration des accès).</li> <li>- la dynamique des nouveaux équipements pour les institutions (mairie, tribunal, bureau de poste, hôpital...)</li> <li>- des <b>transformations liées à l'industrie</b> : maisons ouvrières, villas des faubourgs, fabriques...</li> </ul>	<p><b>Des transformations modernes des équipements :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la création ou l'agrandissement de nombreux équipements scolaires, sportifs, médicaux en périphérie du bourg ancien ;</li> <li>- la création de logements collectifs et individuels accessibles à tous, en particulier dans le quartier Nord de la ville ;</li> <li>- l'électrification qui a profondément modifié les modes de vie ;</li> <li>- le renforcement et l'assainissement de la voirie, qui a transformé l'environnement urbain.</li> </ul>  <p><i>Localisation des équipements au XXème siècle</i></p>

### Evolution de la ville de Barbezieux Saint-Hilaire

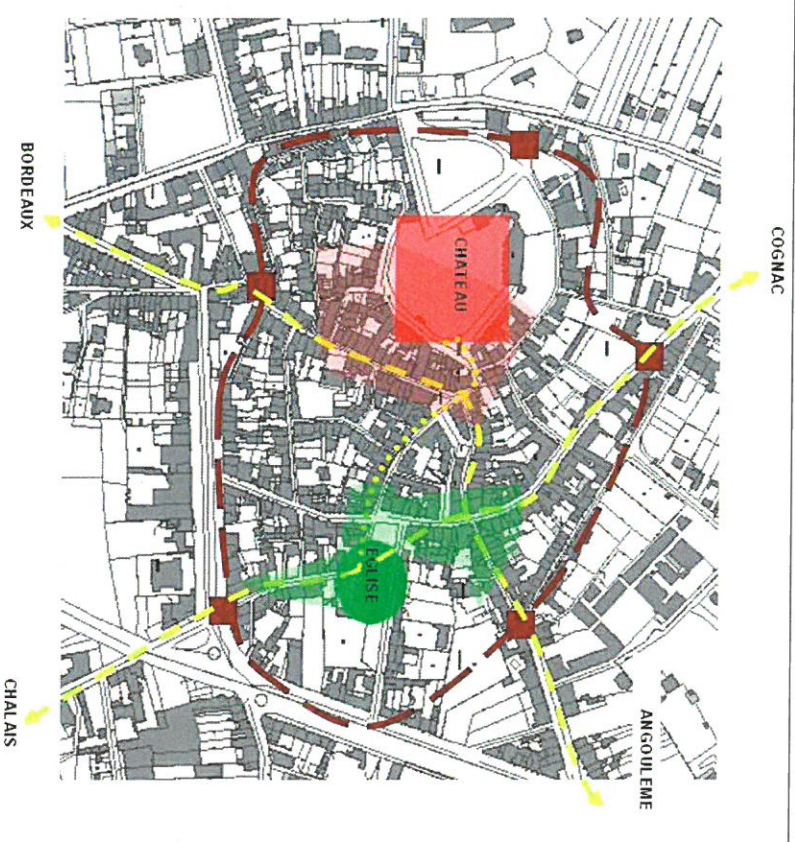
Barbezieux-Saint-Hilaire se forme autour d'une structure bipolaire avec son château d'un côté et son prieuré monastique de l'autre. Ce noyau urbain, présentant déjà des axes commerçants, est entouré par une muraille dès le XIIe siècle. Après de nombreuses transformations sous l'Ancien Régime, la commune connaît un accroissement de sa prospérité qui dessine une nouvelle organisation urbaine, notamment avec la création de promenades à l'extérieur des murailles à la fin du XVIIIe siècle.

Le XVIIIe siècle est marqué par des reconstructions en pierre dans la ville intramuros avec l'édification d'hôtels luxueux qui témoignent aujourd'hui de cette période faste. La ville s'étend, au-delà des fortifications. Le XIXe siècle vient marquer une étape importante en conférant à la ville sa morphologie actuelle.

La morphologie urbaine de Barbezieux est directement héritée de son histoire et notamment de son histoire religieuse.

Ainsi on observe :

- **le centre urbain** constitué dans l'enceinte de l'ancienne ville fortifiée, qui au fil du temps est sorti des anciens remparts en s'étendant dans les faubourgs. Plus récemment l'urbanisation a continué le long des axes majeurs, vers l'espace périurbain.
- **les écarts et hameaux** constitués autour d'anciens corps de fermes ou de l'église de Saint-Hilaire.



*Evolution du bourg de Saint Hilaire*



### c) Les monuments historiques de la ville

La commune de Barbezieux-Saint-Hilaire compte trois monuments historiques :



- Le château est classé MH par arrêté du 30 décembre 1913 - Tandis que : les façades et toitures de l'ensemble des bâtiments non classés (cad. AC 236), à l'exclusion du local sanitaire situé à l'est de la place ; la tour nord-est en totalité (cad. AC 236) ; une partie des anciennes lies, avec leur mur de clôture, et la place du château, pouvant receler des vestiges archéologiques (cad. AC 228, 234, 235, 237 ; non cadastré sur la rampe des Mobilis) : sont inscrits par arrêté du 8 avril 2004



- Eglise de Saint-Hilaire, inscrite Monument Historique par arrêté du 30/04/2013 L'église en totalité, ainsi que le sol des parcelles pouvant receler des vestiges archéologiques (cad. 327 A 27, 28).

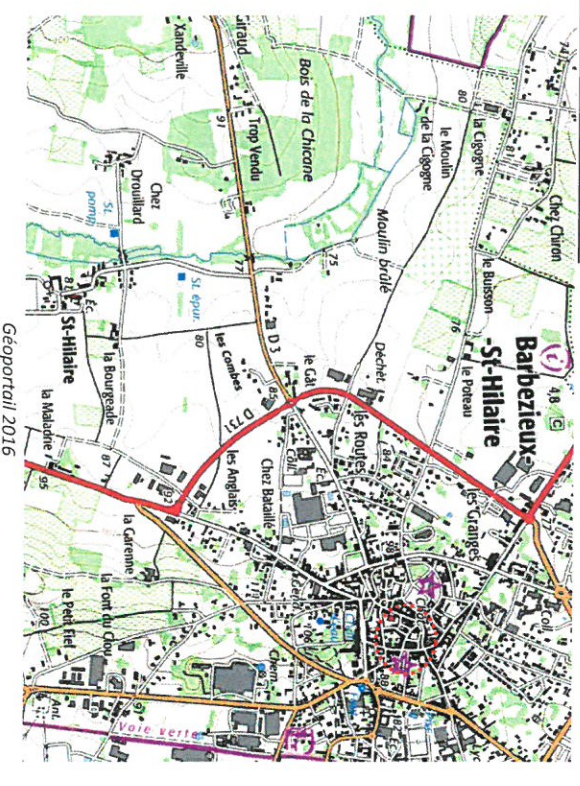


Eglise Saint-Mathias, inscrite Monument Historique par arrêté du 29/11 /1948. L'église est inscrite dans son intégralité.



## 2 – L'ÉGLISE DE SAINT HILAIRE

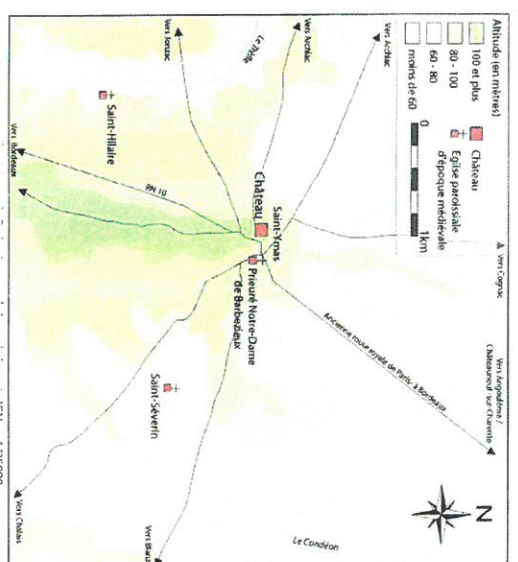
### a) Situation du monument



Géoportail 2016

### Église de Saint-Mathias

Après le château et ses seigneurs, le second pôle de la ville nouvelle est constitué par le prieuré Notre-Dame (dit aussi Saint-Mathias) fondé avant 1043, et ses moines.



Site et situation du  
Château de Barbezieux  
sur la base de la carte  
IGN au 1/25 000

### b) Note historique sommaire

« L'église paroissiale Saint-Mathias, qui s'élève au cœur de la ville de Barbezieux, ne conserve de l'époque romane que quelques éléments architecturaux. A l'origine, lors de sa construction commencée en 1043, il s'agit d'un prieuré dédié à Notre-Dame. Par la suite, il prend le vocable de Saint-Mathias. Il est en grande partie reconstruit au 13e siècle, et au 15e siècle pour son clocher. La guerre de Cent ans et les guerres de Religion l'endommagent gravement, et il est partiellement en ruine durant plus d'un siècle jusqu'en 1684 où débute des travaux de restauration, qui se succèdent jusqu'à la fin du 19e siècle. Dans les années 1970, l'édifice retrouve le niveau initial de son sol que des déblais successifs avaient surhaussé. De l'époque romane ne semblent subsister que quelques piliers et fenêtres. L'édifice d'origine était plus grand que l'actuel puisque son chevet s'étendait plus loin du côté est. Ses dimensions actuelles en font cependant encore un édifice imposant, parmi les plus vastes des églises romanes charentaises, notamment par la largeur et la hauteur de la nef à

collatéraux. Cette dernière est couverte de voûtes d'arêtes du 19e siècle. A partir de 1877, le chevet a été entièrement reconstruit dans un style néo-roman. Le portail date du 13e siècle. En arc brisé, il est orné de statues posées sur des socles et sous des dais. Il a été surmonté d'un portique grec lors d'une campagne de travaux au 19e siècle. Le clocher, élevé au 15e siècle et surélevé postérieurement, a conservé deux statues de grande dimension posées dans des niches.»

**Extrait du cadastre napoléonien de 1846**



**c) Effet juridique du monument historique**  
**Périmètre de protection actuel de 500 m autour de l'église**



**d) Description du monument historique**

*Fiche issue de la base Mérimée*

**Monuments historiques**

édifice / site Eglise Saint-Mathias

localisation Poitou-Charentes ; Charente ; Barbzieux-Saint-Hilaire

dénomination église

objets mobiliers

époque de construction 11e siècle ; 13e siècle ; 15e siècle

propriété Propriété de la commune

protection MH 1948/11/29 ; inscrit MH

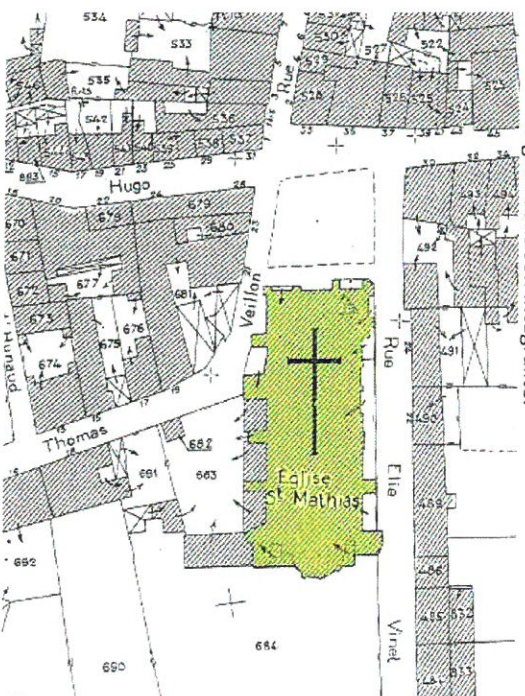
Eglise Saint-Mathias : inscription par arrêté du 29 novembre 1948

type d'étude Recensement immeubles MH

référence PA00104239

*L'inscription au titre des monuments historiques comprend :*

- L'église dans son intégralité.



### 3 – LES ABORDS DU MONUMENT HISTORIQUE

#### a) Relief

Le bourg de Barbezieux est édifié sur un léger relief que domine les hautes toitures de la porte d'Archiac et de l'ancienne grange du château ; il offre encore, depuis certains points de vue, une silhouette intéressante qui rappelle celle que l'on découvrirait au XIXe siècle et que restitue une ancienne gravure, dessiné depuis le hameau « chez baron ».

#### b) Végétation, paysage et environnement



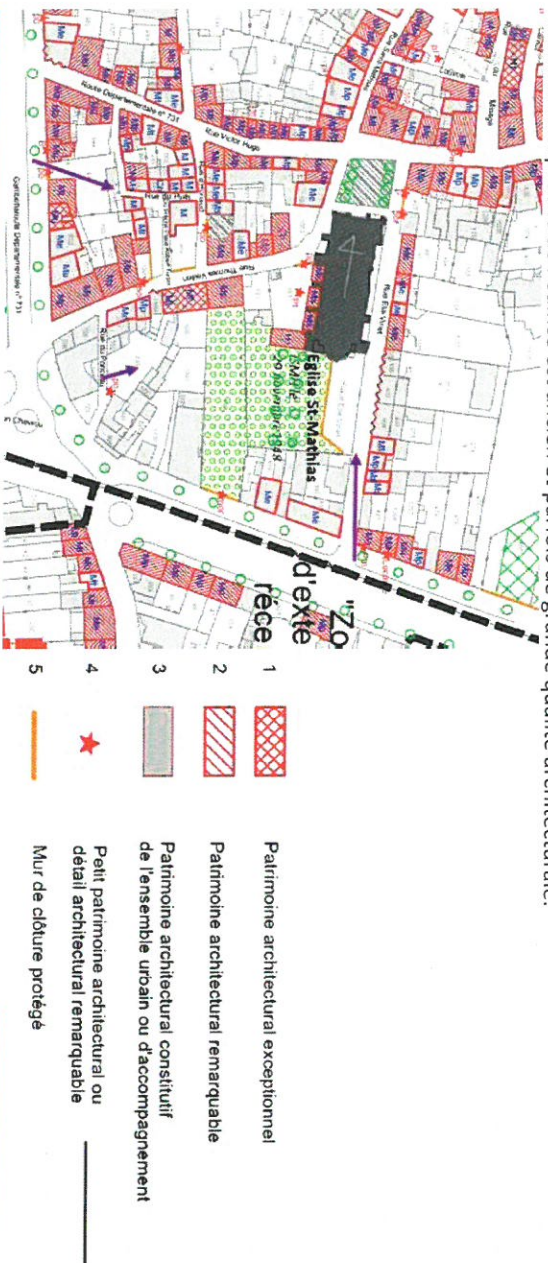
extrait de l'AVAP

Protections des éléments végétaux mettant l'édifice en valeur : Alignement d'arbres devant l'église – jardin en arrière



c) Environnement bâti

Le bâti ancien proche de l'édifice est ancien et parfois de grande qualité architecturale.



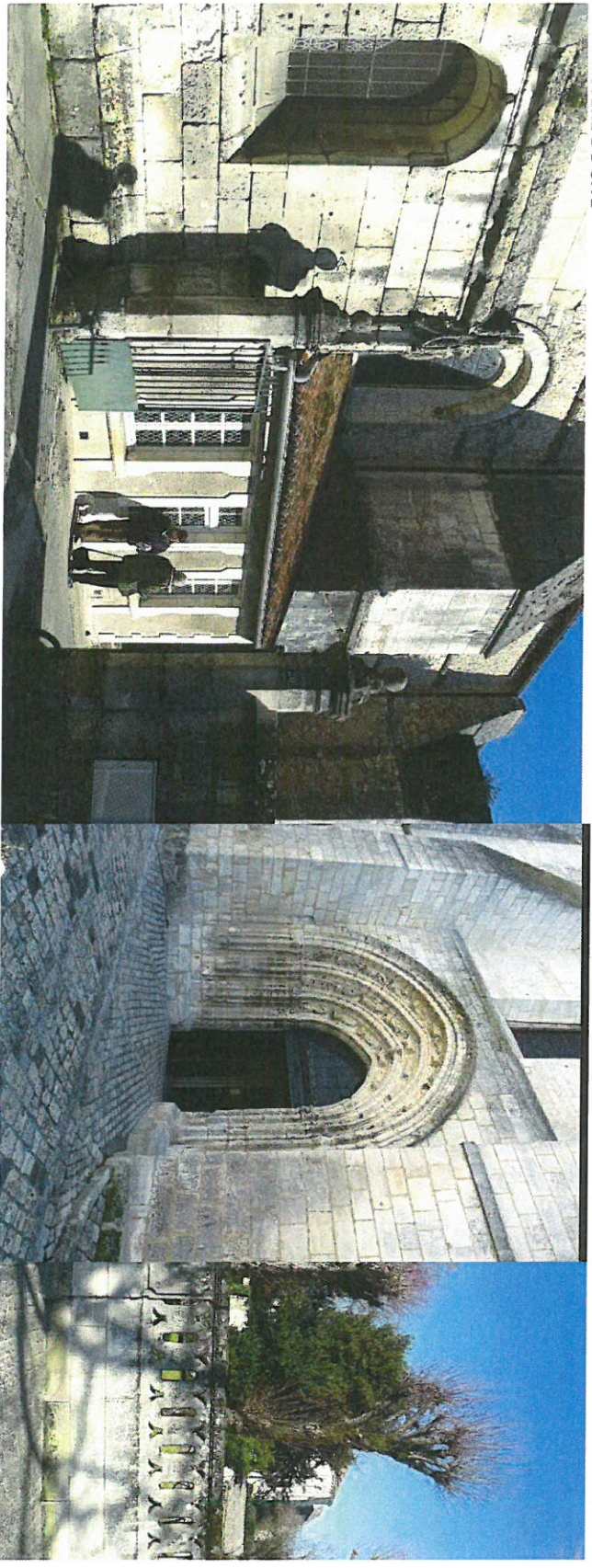
Extrait de l'AVAP

d) Cosenibilité

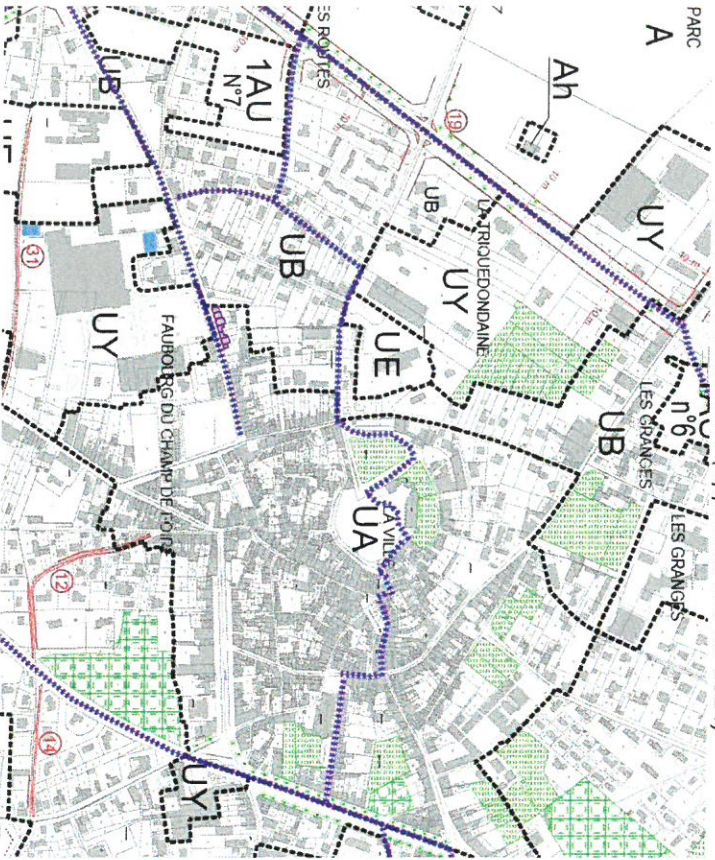
L'église est incluse dans le tissu urbain ancien, dense, contrairement au château ici les perspectives sur l'édifice sont principalement visibles depuis ses abords immédiats. Les risques de cosensibilité sont donc moindres. Des vues intéressantes existent, toutefois, depuis le château de Barbezieux et depuis les étages de certains immeubles hauts.



CARACTERE DU SITE

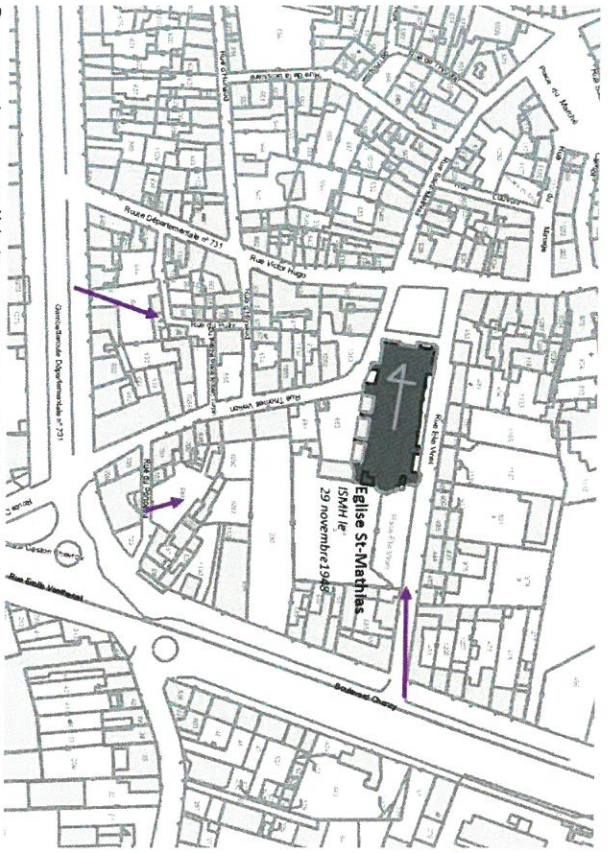


#### 4- LE PROJET URBAIN : LE PLAN LOCAL D'URBANISME, Plan local d'urbanisme (approuvé le 3-12-2014)



- Limite de zone ou de secteur
  - Emplacement réservé pour voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général, en application de l'article L-123-1-5, 8° du C.U.
  - Espace boisé classé à conserver en application de l'article L. 130-1 du Code de l'Urbanisme
  - Zone inondable au titre de l'article R. 123-11. b du Code de l'Urbanisme  
(Source : Atlas des Zones Inondables du Condon, du Né et du Trielle réalisé en 2008)
  - Espace Vert Protégé existant ou à créer
  - Liaison douce à créer ou à renforcer
- Zone d'effets :**
- ELS Cercle des effets laieux significatifs
  - PEL Cercle des premiers effets laieux
  - IRE Cercle des effets irréversibles
- En application de l'article L.123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme :**
- Bâtiment de qualité architecturale
  - Mur de clôture remarquable
  - Détail architectural remarquable
  - Mail d'arbres
  - Haie à conserver
  - Haie à créer

#### 5 - CARTE DES PERSPECTIVES MAJEURES DES ABORDS DE L'EGLISE

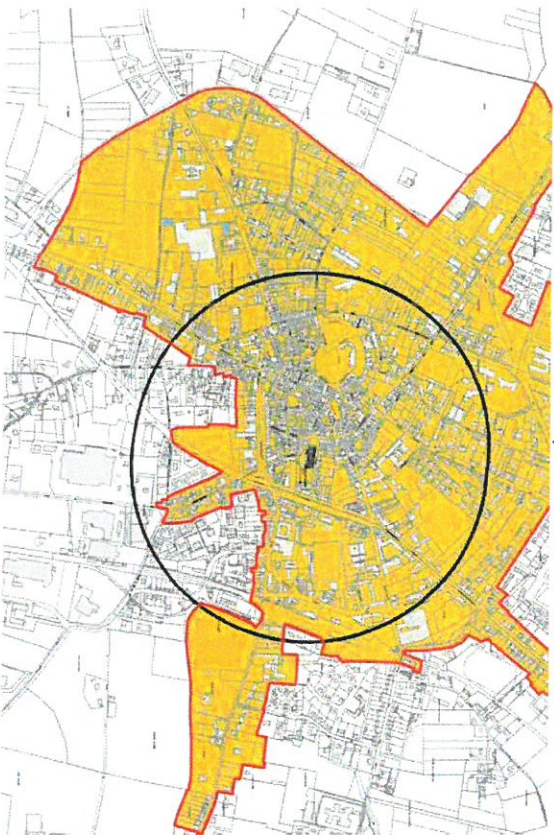


Perspectives vers l'église : des vues limitées aux abords immédiats.

- Monument historique
- Parcelles protégées au titre de la législation sur les Monuments Historiques
- Principales perspectives/faisceaux de vues/cônes de vues depuis l'espace public :




## 6. JUSTIFICATION DU PERIMETRE DE PROTECTION MODIFIE (PPM)

Conformément à l'article L.621-30-1 du code du patrimoine, le périmètre prend en compte les ensembles d'immeubles bâtis et non bâtis qui participent à l'environnement du monument pour en préserver le caractère ou contribuer à en améliorer la qualité. De ce fait le périmètre est modifié.



Superposition PPM modifié et cercle de 500m actuel

Il a été principalement réduit sur sa partie Nord car aucune perspective paysagère n'était menacée. Les principales vues sur l'édifice étant aux abords immédiats.

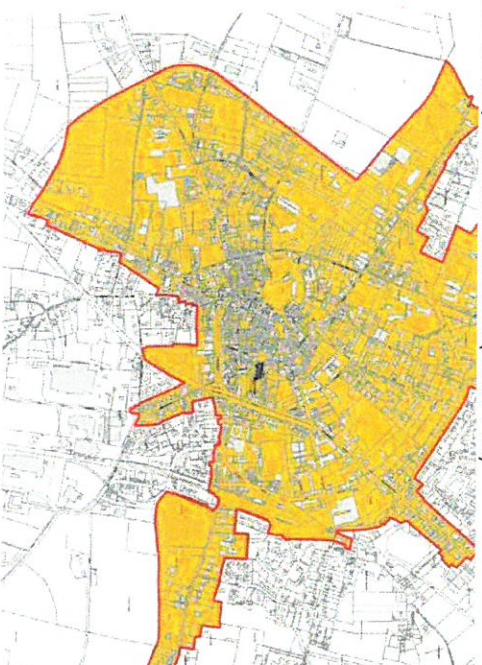
	Monument Historique (immeuble)
	Sols protégés
	PPM

## 7 – LE PERIMETRE DE PROTECTION MODIFIE

Le périmètre de 500 mètres actuel autour du monument historique :  
(Etat actuel, septembre 2016)



Le périmètre de protection modifié : (Etat PPM)





## **BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES :**

- Base Mérimée, Ministère de la Culture et de la Communication
- Atlas du patrimoine
- PLU de Barbezieux-Saint-Hilaire
- Rapport de présentation de l'AVAP de Barbezieux Saint Hilaire
- Insee